

EXAMEN TAXI / VTC – Département de Loire-Atlantique**Session RATTRAPAGE ADMISSION TAXI – 4 JUIN 2025**

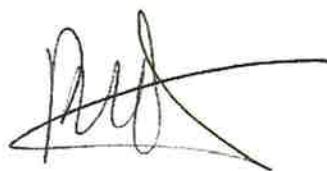
Dans le cadre du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région des Pays de la Loire ne publie plus vos données personnelles. Vous êtes, de ce fait, identifié(e) grâce à votre n° d'inscription attribué par la plateforme EVALBOX lors de votre inscription.

« EN AUCUN CAS, IL NE PEUT Y AVOIR D'ERREUR DANS L'ORDRE DES CHIFFRES »

Numéro de dossier	Type	Décision
513075PE2	TAXI	NON ADMIS
487204PE2PF1	TAXI	ADMISE
527539PE1	TAXI	ADMISE

Numéro de dossier	Type	Décision
527510PE2	TAXI	NON ADMISE
527813PE1	TAXI	ADMISE
528123PE2	TAXI	NON ADMISE

Le Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de Niveau Départemental
Loire-Atlantique



Frédéric BRANGEON